



**CONSEIL COMMUNAL de  
SAINT-MÊME-LE-TENU**  
**Commune déléguée de MACHECOUL-SAINT-MÊME**

**SÉANCE du 08 MARS 2016**

*L'an deux mil seize, le huit du mois de Mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil communal de SAINT-MÊME-LE-TENU se sont réunis à la mairie annexe de SAINT-MÊME-LE-TENU, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé De Villepin, Maire délégué de SAINT-MÊME-LE-TENU, commune déléguée de MACHECOUL-SAINT-MÊME.*

*Date de la convocation : Mardi 01 Mars 2016*

Ordre du jour :

- 2016-01 – Permis de construire et droit de préemption urbain pour Saint-Même
- 2016-02 – Demandes de subventions des associations Tenumémoises
- 2016-03 – Propositions de nom pour la future communauté de communes Machecoul Loire-Atlantique Méridionale
- 2016-04 – Nom des rues de la ZAC multi sites pour éviter les doublons avec ceux déjà existants sur la commune de Machecoul-Saint-Même
- 2016-05 – Programme pluri-annuel d'investissements de Saint-Même dans le projet du budget d'investissements 2016 Machecoul-Saint-Même
- 2016-06 – Emplacement des futurs sanitaires publics
- Questions diverses
  - \* Café du port : évolution du dossier

**Étaient présents (15/15) :** DE VILLEPIN Hervé – THABARD Joëlle – GUIHAL Patrice - BOUÉ Angélique – MORINEAU Denis - TENAUD André - GIRAUDET Bernard – BRAAS Mireille - GIRAUDEAU Patricia - CLAVIER Denis – MAILLET Nathalie - BERNARD Fabrice - TABUT Sandrine - FLEURY Fabienne – BIELLE Gérald

**Étaient absents et excusés :** /

**Secrétaire de séance :** GIRAUDEAU Patricia

Par délibérations concordantes, en date des 20 et 22 Octobre 2015, les conseils municipaux de Machecoul et de Saint-Même-Le-Tenu ont sollicité la création à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 d'une commune nouvelle dénommée Machecoul-Saint-Même, avec 2 communes déléguées à Machecoul et Saint-Même-Le-Tenu.

Par arrêté du 23 Novembre 2015, le Préfet de Loire-Atlantique a accepté la création de cette commune nouvelle.

Par délibération en date du 05 Janvier 2016, visée en Préfecture le 08 Janvier 2016, le Conseil Municipal de la Commune de Machecoul-Saint-Même a décidé de créer un conseil communal de la commune déléguée de Saint-Même-Le-Tenu, de fixer à 15 le nombre de membres de ce conseil, de désigner les 15 membres devant siéger au sein du Conseil Communal de Saint-Même-Le-Tenu, et de fixer à 4 le nombre d'adjoints au Maire délégué.

**CONSEIL COMMUNAL**

**2016-01 – PERMIS DE CONSTRUIRE ET DROIT DE PREEMPTION URBAIN  
POUR SAINT MEME :**

Monsieur Le Maire délégué présente au Conseil Communal de Saint-Même-Le-Tenu la liste des dossiers d'urbanisme qui ont été déposés par les administrés au cours des mois de Janvier et Février 2016 ainsi que les déclarations d'intention d'aliéner reçues pour la même période.

Dossiers d'urbanisme :

- PC 044 087 16 D 1002 – Dépôt le 11 Janvier 2016 – Extension d'habitation – Les Basses Poteries
- PC 044 087 16 D 1006 – Dépôt le 01 Février 2016 – Garage – La Gâte
- DP 044 087 16 D 2010 – Dépôt le 11 Février 2016 – Piscine – 2 Chevret
- DP 044 087 16 D 2011 – Dépôt le 11 Février 2016 – Extension d'habitation – 23 rue de la Vile en Bois
- DP 044 087 16 D 2013 – Dépôt le 13 Février 2016 – Muret en parpaing – 22 Bis La Bourrière
- Cub 044 087 16 D 4043 – Dépôt le 20 Février 2016 – Division de terrain – 2 rue du Champ d'Alouette
- PC 044 087 16 D 1010 – Dépôt le 24 Février 2016 – Stabulations génisses hangar à stockage – 3 La Boulinière
- PC 044 087 16 D 1011 – Dépôt le 25 Février 2016 – Bâtiment artisanal – ZA des Ajoncs

Déclaration d'intention d'Aliéner :

- DIA 044 087 16 D 0006 – Dépôt le 04 Janvier 2016 – 4 Place du Port – Renonciation préemption
- DIA 044 087 16 D 0007 – Dépôt le 12 Janvier 2016 – 2D La Gâte – Renonciation préemption
- DIA 044 087 16 D 0013 – Dépôt le 03 Février 2016 – 11 Rue des Champs – Renonciation préemption

Après avoir évoqué les dossiers,

Les membres du Conseil Communal, à l'unanimité :

**PRENNENT** note des dossiers d'urbanisme reçus au cours des mois de Janvier et Février 2016.

**2016-02 – DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS  
TENUMÉMOISES :**

Monsieur Le Maire délégué présente au Conseil Communal de Saint-Même-Le-Tenu la liste de demandes de subventions, concernant Saint-Même-Le-Tenu, qui ont été reçues au titre de l'année 2016.

Monsieur Le Maire délégué présente un tableau récapitulatif des versements précédents ainsi que des demandes 2016 :

Associations	2011	2012	2013	2014	2015	Demandes 2016	Propositions du conseil communal
Associations communales	4 115,00€	4 315,00€	4 725,00€	6 790,00€	6 641,60€	12 691,00€	13 000,00€
Enveloppe pour subventions exceptionnelles ou associations en difficultés							5 009,00€
AVT	500,00€	500,00€	500,00€	500,00€	500,00€	500,00€	500,00€
AVT bibliothèque	650,00€	650,00€	650,00€	650,00€	666,60€	666,00€	666,00€
Moto club du Tenu	200,00€	200,00€	200,00€	2 440,00€	1 200,00€	- €	- €
Badminton du Tenu		200,00€	200,00€	200,00€	200,00€	200,00€	200,00€
Tenu d'été	1 600,00€	1 600,00€	2 100,00€	1 800,00€	1 800,00€	2 925,00€	2 925,00€
UNC - AFN	75,00€	75,00€	75,00€	Drapeau	75,00€	100,00€	100,00€
Club du Tenu (aînés)	90,00€	90,00€			- €	- €	- €
Amicale laïque du Tenu					100,00€		- €
Sidecar cross						4 800,00€	100,00€
S2M motoclub						500,00€	500,00€
Palet du Tenu							
Sainte Maxime Basket	1 000,00€	1 000,00€	1 000,00€	1 200,00€	2 100,00€	3 000,00€	3 000,00€

Les membres du Conseil Communal rappellent que d'autres subventions étaient versées aux associations des communes voisines, pour les enfants Tenumémois de moins de 18 ans, lorsqu'il n'y avait pas de clubs sur la commune :

Associations	versé 2011	versé 2012	versé 2013	versé 2014	Versé 2015
Associations sportives	360,00€	375,00€	345,00€	435,00€	645,00€
Ecole de musique	165,00€	120,00€		150,00€	105,00€
ASR Football	195,00€	180,00€	165,00€	240,00€	165,00€
Nat'Océane		75,00€			
BMX Machecoul			120,00€		240,00€
Judo Club Pazennais			30,00€	15,00€	15,00€
Guidon Machecoulais			30,00€	30,00€	45,00€
Tennis de Table					75,00€

Après discussions et étude de la demande, les membres du conseil communal ont décidé de ne pas attribuer le montant demandé par l'association de sidecar cross soit 4 800 euros car il s'agit d'une association particulière dont le but est la pratique d'un loisir personnel et ciblé qui ne peut-être pratiqué par toute la population Tenumémoise.

Il est souligné que les associations demandent peu de subventions car elles ont l'habitude de fonctionner avec les faibles moyens de la commune. Deux associations présentent des déficits budgétaires. En effet, certaines sont tributaires de la météo pour la bonne réussite des activités proposées. Il est donc décidé d'avoir une réserve d'enveloppe budgétaire pour les associations. Celle-ci servira à l'attribution de subventions exceptionnelles pour des activités supplémentaires ou pour aider les associations qui pourraient se retrouver en difficultés.

Après avoir étudié chaque dossier individuellement et après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur Le Maire délégué,

Le Conseil communal à l'unanimité décide :

**DE PROPOSER** au conseil Municipal de Machecoul-Saint-Même d'allouer une enveloppe de 13 000 euros à la commune déléguée de SAINT-MÊME-LE-TENU pour les subventions aux associations du territoire. Celle-ci sera répartie comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

**2016-03 – PROPOSITIONS DE NOM POUR LA FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES MACHECOUL LOIRE ATLANTIQUE MERIDIONALE :**

Monsieur Le Maire délégué rappelle au Conseil Communal que la communauté de communes de la Région de Machecoul va fusionner avec la Communauté de Communes de Loire-Atlantique Méridionale au 01 Janvier 2017.

Il sera nécessaire d'attribuer un nom à cette future entité. Les conseils municipaux des communes seront donc consultés sur ce point.

Monsieur Le Maire délégué demande aux membres du conseil communal de faire des propositions de noms. Le nom des communautés de communes voisines est cité afin de comparer ce qui a été retenu sur les autres territoires.

Après discussions, il s'avère qu'une majorité des membres du conseil souhaite que le nom de Machecoul n'apparaisse plus dans la future intercommunalité.

2 noms ressortent majoritairement :

-Sud Retz et Logne

-Les Trois Rivières (Tenu - Falleron – Logne)

Le nom Sud Retz et Logne est préféré car il permet d'identifier et de situer le territoire de la future communauté de communes. Le nom des Trois Rivières ne présente pas cet avantage.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Communal, à la majorité, décide :

**DE PROPOSER** au conseil Municipal de Machecoul-Saint-Même le nom de :  
SUD RETZ ET LOGNE comme futur nom de la communauté de communes après son regroupement avec Loire-Atlantique Méridionale.

**2016-04 – NOM DES RUES DE LA ZAC MULTI SITES POUR EVITER LES DOUBLONS AVEC CEUX DEJA EXISTANTS SUR LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MEME :**

Monsieur Le Maire délégué rappelle au Conseil Communal qu'un travail est réalisé, en concertation avec la poste, afin d'établir une liste des noms de rues qui pourraient porter à confusion sur la commune de Machecoul-Saint-Même.

Une commission s'est réunie et a travaillé pour faire des propositions de noms pour les rues communes.

La question se pose également pour les noms de la ZAC Multi sites. Par délibération n°2014-063 en date du 13 Mai 2014, le conseil municipal de Saint-Même-Le-Tenu avait retenu les noms suivants : Rue des Mésanges, Rue du Pic Vert, Rue des Pinsons, et Impasse des Roitelets.

Après renseignements, il s'avère qu'il existait sur la commune de Machecoul, une avenue des Mésanges et une avenue des Pinsons.

La rue des Mésanges dans la ZAC a déjà 8 constructions, si cela ne porte pas à confusion, il peut-être intéressant de la maintenir mais par contre d'envisager de changer de nom à la rue des Pinsons qui n'est pas encore ouverte à la commercialisation.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur Le Maire délégué,  
Le Conseil communal à l'unanimité décide :

**DE PROPOSER** au conseil Municipal de Machecoul-Saint-Même de maintenir le nom Rue des Mésanges étant donné que 8 habitants sont déjà concernés, de modifier le nom rue des Pinsons afin d'éviter les confusions.

**2016-05 – PROGRAMME PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENTS DE SAINT-MÊME DANS LE PROJET DE BUDGET INVESTISSEMENTS 2016 MACHECOUL-SAINTE-MÊME :**

Monsieur Le Maire délégué rappelle au Conseil Communal qu'il est nécessaire de prévoir un programme pluri annuel d'investissements afin de pouvoir établir un budget.

Il donne lecture des projets inscrits dans le programme pluri annuel (k€) : Les montants sont TTC.

	2016	2017	2018	2019
Ecole privée (achat 2016 – aménagement 2019)	100			150
Halle et parking (à déduire la subvention de 78 000 euros)	428			
Terrain multi sports et aménagement douches toilettes (à déduire la subvention de 20 000 euros)	84	20		
Matériel divers	19			
Cimetière (jardin souvenir, columbarium)			13	
Agrandissement école publique (3 classes)			336	
Parking salle Vallée du Tenu		100		
Aire de Loisirs réaménagement bâtiment		50		
Maison du Tenu		20		
<b>TOTAL</b>	<b>631</b>	<b>190</b>	<b>349</b>	<b>150</b>

Après discussions, il convient par sécurité, d'ajouter :  
-restauration et/ou gros entretien de la salle de sports, de l'église et de la salle Vallée du Tenu ainsi que l'acquisition de buts de foot dans matériel divers.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur Le Maire délégué,  
Le Conseil communal, à l'unanimité, décide :

**DE PROPOSER** au conseil Municipal de Machecoul-Saint-Même d'ajouter au plan pluri annuel les projets suivants :

-restauration et/ou gros entretien de la salle de sports, de l'église et de la salle Vallée du Tenu ainsi qu'acquisition de buts de foot dans matériel divers.

**2016-06 – EMPLACEMENT DES FUTURS SANITAIRES PUBLICS :**

Monsieur Le Maire délégué rappelle au Conseil Communal que l'aménagement de la place de la mairie avait été validé en 2015. Il rappelle également que les toilettes publiques qui sont actuellement accolés à l'ancienne bibliothèque vont être démolies et qu'il est nécessaire d'en prévoir d'autres.

Après discussions, les membres du Conseil Communal précisent que les toilettes doivent se situer près de la future halle et qu'il est donc nécessaire de les prévoir dans l'aménagement

**2016-006**

d'ensemble. Monsieur Guihal présente des exemples de réalisations de toilettes publiques dans des communes voisines (Rouans, Saint Hilaire...).

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur Le Maire délégué,  
Le Conseil communal à l'unanimité décide :

**DE PROPOSER** au conseil Municipal de Machecoul-Saint-Même d'inclure la construction de toilettes publiques dans l'aménagement de la place de la mairie et la construction de la halle.

**QUESTIONS DIVERSES :**

A/Prochaines réunions : Conseil communal de Saint-Même-Le-Tenu : 12 Avril et 24 Mai 2016 à 20h30.

B/Café du Port : Des candidatures sont déposées auprès de l'étude de Maitre Bertin. La commune ne dispose pas d'autres éléments sur ce dossier.

C/Livre : Actuellement 104 livres de Mr Béranger (sur les 200 mis à la vente) ont été vendus. Le super U de Machecoul veut acheter 8 livres pour les revendre en magasin. Les membres du Conseil Communal ne souhaitent pas que le livre soit vendu dans les commerces. Les personnes qui le souhaitent peuvent venir en mairie l'acheter. En cas de nouvelle édition, la demande sera réétudiée.

D/Plan de sauvegarde Communal : Mr Le Maire délégué présente le plan de sauvegarde communal (PSC) réalisé par la commune de Machecoul. Il informe les membres du conseil communal que celui-ci devra être mis à jour en intégrant la commune de Saint-Même-Le-Tenu. Une commission devra travailler sur ce dossier. Le PSC sera envoyé par mail aux membres du Conseil communal pour en prendre connaissance.

E/Horaires de la mairie annexe de Saint-Même-Le-Tenu : Les membres du Conseil communal soulignent que les horaires d'ouverture de la mairie diffèrent sur les différents supports de communication. Il convient donc d'arrêter les créneaux d'ouverture de la mairie.

Après discussions, il est décidé d'arrêter les heures suivantes :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h00 – 12h00

Vendredi : 13h30 – 17h00. Il sera nécessaire d'avertir la population.

## Tableaux récapitulatifs de la séance :

Tableau récapitulatif des délibérations par date et numéros :

<b>Date</b>	<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Page</b>
08/03/2016	2016-001	Urbanisme : Permis de construire et DPU pour Saint-Même-Le-Tenu	2016-002
08/03/2016	2016-002	Subventions pour les associations Ténunémoises	2016-002
08/03/2016	2016-003	Communauté de communes : Propositions de nom pour la future communauté de communes	2016-004
08/03/2016	2016-004	ZAC Multi sites étude des noms de rues pour éviter les doublons avec ceux déjà existants sur la commune de Machecoul-Saint-Même	2016-004
08/03/2016	2016-005	Budget : programme pluri annuel	2016-005
08/03/2016	2016-006	Aménagement place mairie : Emplacement des futurs sanitaires publics	2016-005

Tableau récapitulatif des délibérations par objet :

<b>Objet</b>	<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Page</b>
Aménagement place mairie : Emplacement des futurs sanitaires publics	2016-006	08/03/2016	2016-005
Budget : programme pluri annuel	2016-005	08/03/2016	2016-005
Communauté de communes : Propositions de nom pour la future communauté de communes	2016-003	08/03/2016	2016-004
Subventions pour les associations Ténunémoises	2016-002	08/03/2016	2016-002
Urbanisme : Permis de construire et DPU pour Saint-Même-Le-Tenu	2016-001	08/03/2016	2016-002
ZAC Multi sites étude des noms de rues pour éviter les doublons avec ceux déjà existants sur la commune de Machecoul-Saint-Même	2016-004	08/03/2016	2016-004

Feuillet de clôture :

<u>Nom Prénom des présents</u>	<u>SIGNATURE</u>
DE VILLEPIN Hervé	
THABARD Joëlle	
GUIHAL Patrice	
BOUÉ Angélique	
MORINEAU Denis	

TENAUD André	
GIRAUDET Bernard	
BRAAS Mireille	
GIRAUDEAU Patricia	
CLAVIER Denis	
MAILLET Nathalie	
BERNARD Fabrice	
TABUT Sandrine	
FLEURY Fabienne	
BIELLE Gérald	